



# PROTOCOLE SANITAIRE COVID 19 A RESPECTER POUR LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE

LES MESURES SANITAIRES ENUMEREES CI-DESSOUS NE DISPENSENT PAS DU RESPECT DES GESTES BARRIERES.

L'accès à la Grange est réservé aux seuls pratiquants et n'est autorisé que pendant les heures de la séance soit 20H30-22H30.

Chaque pratiquant devra venir muni de son propre matériel, balles comprises, de sa bouteille d'eau.

Une distribution de balles pour chaque adhérent sera réalisée lors de la première séance. Elles devront être désinfectées avant toute utilisation commune. Une seule balle autorisée par table. Merci de marquer les balles avec vos initiales.

Avant d'entrer dans la salle :

Se désinfecter les mains avant de toucher les poignées pour ouvrir la salle.

Utiliser une paire de chaussures différente. Laisser ses affaires dans le sas d'entrée et limiter au strict minimum l'introduction d'affaires personnelles dans la salle.

Afin de limiter les risques, une seule personne allume et éteint les lumières. Nettoyage à la lingette avant de fermer la salle.

Pour l'installation, se nettoyer les mains avant et après la mise en place des tables et des filets. Limiter le nombre à 2 pour l'installation et le rangement. Se nettoyer les mains avant et après le rangement du matériel.

Pendant le jeu ne pas échanger les balles entre les tables.

Ne pas s'essuyer les mains sur la table.

Lors des pauses, respecter une distance de 2 mètres entre chacun ou porter le masque.

Nous comptons sur vous pour respecter ces quelques règles afin de continuer à pratiquer le tennis de table.